Vie municipale
Echo des Conseils
P.4

Travaux
Aménagements
P.8

Patrimoine
Place de la Halle
P.16

Cadre de vie
Les Arts Singuliers
P.19

JOURNAL DE LA VILLE DE

St Jean en Royans

N° 40 - Janvier 2022

Meilleurs Voeux 2022 !

Le mot du maire

Le contexte sanitaire n'a pas permis une nouvelle fois d'organiser les traditionnelles cérémonies des vœux des collectivités, pour la plupart annulées au mois de janvier.

Je le regrette profondément car c'est toujours un temps fort de rencontres et d'échanges avec de nombreux habitants de la commune sur nos réalisations et nos projets.

Avec l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, je souhaite à tous les Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais une très bonne année 2022 !

La pandémie continue de bouleverser nos vies et de rendre l'avenir incertain en s'installant dans la durée. Nous avons su faire face et continuerons de le faire en mettant tout en œuvre pour soutenir et faciliter le travail remarquable des professionnels de santé du Royans Vercors contre la Covid.

Cette crise sanitaire ne nous a pas empêchés de faire de 2021 une année riche de projets, d'évènements pour transformer notre ville et la rendre plus attractive.
Ce journal municipal reflète bien le dynamisme passé et à venir de notre commune. Espérons que dans un avenir proche nous puissions nous retrouver et débattre de nos projets pour le Saint Jean de demain.

Vous pouvez compter sur notre volonté à faire ensemble de 2022 une année de solidarité, d'espérance et de pleine confiance dans l'avenir de notre commune. Bonne année à tous !

Christian Morin
Maire de St Jean en Royans
Conseiller Départemental de la Drôme

Infos pratiques

ATTENTION : NOUVEAUX HORAIRES
D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Permanence des élus
Sur rendez-vous auprès du secrétariat au
04 75 47 75 99

Contact
Mairie de Saint Jean en Royans
Place de l' Hôtel de ville
26190 SAINT JEAN EN ROYANS

mail : accueil@mairiesaintjeanenroyans.fr

Sites internet
www.saint-jean-en-royans.fr
https://fr-fr.facebook.com/StJeanVillage/
https://fr-fr.facebook.com/bouges.taville
https://politeia-france.fr/

Directeur de publication
Christian MORIN
Maquette et infographie
Thibaut Dureuil
Illustration de couverture
Jean-Daniel Laforest
Photos Toutes les photos et illustrations sont la propriété de leur auteur.

Imprimé en France à 1750 exemplaires sur papier recyclé par Imprimerie Souquet.Des exemplaires supplémentaires sont disponibles en Mairie.

L'écho des conseils

Pour les rendre plus clairs et lisibles, les comptes-rendus des conseils municipaux ont été simplifiés.
Ils sont consultables dans leur intégralité en mairie et sur le site internet de Saint Jean dans l'onglet « Mairie ».

Conseil Municipal du 19 juillet 2021

VENTE TÈNEMENT QUARTIER DES DODOUX À M. THIBERT PASCAL :
La commune est propriétaire, quartier de Dodoux d'un terrain de 94 m² comprenant un local désaffecté de 40 m². Monsieur Pascal THIBERT est intéressé par l'acquisition de ce tènement et a fait une proposition d'achat.
VOTE à l'unanimité.

CANDIDATURE AU PROGRAMME ESPACE VALLÉE 2021-2027- OPÉRATION « VOL LIBRE » :
VOTE à l'unanimité pour :
- valider la stratégie territoriale de diversification touristique du Vercors
- valider l'opération dont la commune de Saint Jean en Royans assurera la maitrise d'ouvrage,
- prévoir les financements dédiés à cette opération
- autoriser le Maire à signer tous actes et pièces relatifs à ce dossier.

VERSEMENT PARTICIPATION FRAIS ÉCOLE JEANNE D'ARC :
VOTE à l'unanimité pour verser à l'école Jeanne D'Arc la somme de 17 448€ correspondant à la participation de la commune due pour l'année scolaire 2020/2021

RAPPORT SUR L'EAU 2020 :
VOTE à l'unanimité du rapport 2020, établi conformément aux textes en vigueur et relatif au prix et à la qualité des services de l'eau et de l'assainissement.

VENTE LOCAUX MAISON DE SANTÉ AU DÉPARTEMENT :
Le Maire rappelle que les services sociaux du Département (CMS et PMI) sont installés sur 2 sites Saint-Jean-en-Royans et que le Département souhaitait les rassembler sur un même lieu. Dans le cadre du projet de Maison de Santé porté par la commune, un espace a été proposé au Département.
VOTE à l'unanimité pour vendre au Département les locaux situés rue de l'Industrie à Saint-Jean-en-Royans, moyennant le prix de 646 044 € HT

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE RENTRÉE 2021 :
Madame BEGUIN rappelle que le contrat avec le fournisseur de repas au restaurant scolaire arrivant à échéance la commune . A l'issue de la consultation Plein Sud Restauration a été retenu (fournisseur actuel).
Le coût du repas pour la commune passe de 3,31 TTC à 3,47 € TTC (hors pain qui est fourni par les boulangeries de la commune). Pour rappel, le coût réel pour la commune de la prestation est de 11€ (encadrement, personnel communal, charges des locaux, etc..)

VOTE à l'unanimité à l'unanimité pour fixer

ADMISSION EN EFFACEMENT DE DETTES ET NON VALEURS BUDGETS COMMUNE, EAU ET ASSAINISSEMENT :
VOTE à l'unanimité

RÉAMÉNAGEMENT ENTRÉE DE VILLE :
VOTE 22 voix pour et 1 abstention (Madame Guirimand qui regrette qu'il n'y ai pas de projet de piste cyclables)

SIGNATURE CONVENTION DE PROXIMITÉ AVEC LE CENTRE SOCIAL « LA PAZ » :
VOTE à l'unanimité pour admettre en effacement de dettes et en non-valeur les montant suivant :

MODIFICATION RÈGLEMENT INTÉRIEUR CONSEIL MUNICIPAL :
VOTE à l'unanimité

PROROGATION AVANCE DE TRÉSORERIE COMMUNE POUR BUDGET RÉSEAU CHALEUR
VOTE à l'unanimité pour proroger jusqu'au 31 décembre 2022 l'avance de trésorerie de la commune au profit du budget « réseau chaleur » montant de 200 000€.

DÉNONCIATION, DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE ET OPTION POUR LE FINANCEMENT CAF « BONUS TERRITOIRE » :
Madame BEGUIN rappelle que La commune a signé avec la CAF un CEJ – Contrat Enfance Jeunesse afin de bénéficier de financements sur les actions communales entrant dans le champ de l'accueil périscolaire.
VOTE à l'unanimité pour dénoncer le CEJ et valider le passage au Bonus territoire de manière rétroactive au 1er janvier 2021.

Conseil Municipal du 6 septembre 2021

ACQUISITION TÈNEMENT « FRICHE FAURE » SUITE CONVENTION OPÉRATIONNELLE EPORA :
VOTE à l'unanimité pour acquérir le tènement « Friche FAURE » d'une surface de 6 360 m² auprès d'EPORA au prix de 227 505,28 € HT et autoriser le Maire ou le premier adjoint à signer l'acte correspondant auprès de l'étude de Maître ANDRE, notaire à Saint-Jean-en-Royans.

CONVENTION MISE À DISPOSITION TERRAIN CADASTRÉ AM 33+939 A POUR PÂTURAGE ÂNES
VOTE à l'unanimité pour signer une convention de mise à disposition du terrain communal cadastré AM 33 + une partie de la parcelle AM 939 (a), pour pâturage d'ânes

CRÉATIONS POSTES D'ATSEM :
Suite au départ en retraite de deux ATSEM principales 1ère classe :
VOTE à l'unanimité pour créer, à compter du 1er janvier 2022, 2 postes d'ATSEM, à temps complet.

QUESTION DIVERSES
- Monsieur GENIN fait un point sur le TCFIA (Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche) qui accueillera une étape St Jean en Royans/St Jean en Royans le dimanche 12 septembre avec participation de 150 cyclistes (
- Monsieur GENIN fait ensuite un point sur le RAF le 25/07/21. 800 cyclistes ont participé.
- Mr Pinter rappelle qu'un débat sur la tenue du Rallye Paul Friedman aurait dû être inscrit à l'ordre du jour de ce Conseil Municipal. Monsieur le Maire propose d'en parler en questions diverses lors d'un conseil à venir afin de le préparer.
- Madame BEGUIN fait le bilan des Mercredis Sur Places.
- Madame BEGUIN fait un point sur la rentrée scolaire, elle rappelle les effectifs : 133 élèves à l'école élémentaire, 112 à la maternelle et 294 (+2 par rapport à l'an dernier) au collège.
- Madame Beguin fait un point sur l'ouverture de la 5ème classe en maternelle qui a nécessité des travaux en urgence cet été (création d'un espace couchette dans la salle de motricité et réaménagement de l'ancienne couchette en classe).
- Marie GUIRIMAND souhaite un bilan financier des travaux de la maison de santé. Mr Le Maire répond, il se fera en fin d'année.

Conseil Municipal du 25 octobre 2021

INSTALLATION MONSIEUR DAUTY :
Le Maire procède à l'installation de Monsieur Jean-Christophe DAUTY en tant que conseiller municipal suite à la démission de Madame Claire VILLARD.

FIXATION DE LA DURÉE D'AMORTISSEMENT DE BIENS AMORTISSABLES :
VOTE à l'unanimité pour valider les durées d'amortissement.

ADMISSIONS EN NON VALEUR BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT :
VOTE à l'unanimité pour mettre en non-valeur les titres, côtes ou produits.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION UNIQUE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL AVEC LE CDG26 :
VOTE à l'unanimité pour adhérer à la convention unique en archives, numérisation et RGPD gérée par le CDG26.

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL (1 607H00) :
VOTE à l'unanimité sur l'organisation du temps de travail (1 607h00).

VERSEMENT SUBVENTION ACTIV ROYANS :
Le Maire rappelle au conseil municipal que les locaux de la « Maison du Royans » sont communaux mais occupés par l'association ACTIV ROYANS. La charge du ménage a été pris par Activ Royans en direct., la commune a versé à pour l'année 2020 (de septembre à décembre), une subvention d'un

montant de 837,00 € pour compenser les frais de ménage.
pour l'année 2021 une subvention d'un montant de 2 000 €,
VOTE par 18 voix pour et 4 abstentions (Mmes GUIRIMAND, PLANÇON, MM. PINTER et DAUTY, qui estiment que le montant est insuffisant et non proportionnel au montant voté en 2020.

DÉCLASSEMENT D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL DIT DE L'ALE :
Monsieur FERLIN rappelle que par délibération n°12-2021, le conseil municipal a délibéré à l'unanimité pour désaffecter et aliéner suite à l'enquête publique une partie du chemin dit de l'Ale
VOTE à l'unanimité pour déclasser une partie du chemin rural dit de l'Ale.

INFOS/DÉBAT : RALLYE PAUL FRIEDMAN, INSTALLATION BRICOMARCHÉ :
Ces débats sont tenus suite à la demande du groupe de Madame GUIRIMAND. Le débat sur l'installation du Bricomarché a été annoncé par Mr le Maire lors du Conseil Communautaire du 5 octobre 2021.

INSTALLATION BRICOMARCHÉ:
Le Maire rappelle que l'installation est soumise au préalable à l'avis de la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) lors de laquelle l'avis du maire est demandé suite au rapport de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) ainsi que l'avis de la CCRV, du département, de la région etc.

Les débats ont été très denses et ne peuvent être résumés dans ce journal. Vous pouvez en lire l'intégralité sur le site de la commune comme indiqué en haut de la rubrique « les échos des conseils ».

Conseil Municipal du du 13 décembre 2021

LE MAIRE FAIT PART DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

PRÉSENTATION DU PADD (PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE) DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DU PLU

PRÉSENTATION DE LA BIENNALE DES ARTS SINGULIERS (BASI) DU 09 AU 24 AVRIL 2022

SIGNATURE CONVENTION SERVITUDE AVEC ENEDIS POUR PASSAGE RÉSEAU ÉLECTRIQUE :
VOTE à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer la convention de servitude de passage avec la société ENEDIS.

SIGNATURE CONVENTION RASED :
VOTE à l'unanimité pour autoriser.

PARTICIPATION FRAIS DE SCOLARITÉ À VERSER :
Participation des frais de scolarité concernant les élèves scolarisés à Saint jean et habitant dans les autres communes.
VOTE à l'unanimité pour facturer les sommes suivantes :
Bouvante : 3 995€, Ste Eulalie: 570€, Rochechinard: 3 938€, La Motte Fanjas : 6 850€, St Martin le Colonel: 9 705€, St Thomas : 1 285€, St Laurent : 570€, Leoncel : 1 000€, Oriol en Royans: 11 923€, St Andre en Royans : 285€.

PARTICIPATION FRAIS DE SCOLARITÉ À VERSER :
Réciproquement :
VOTE à l'unanimité pour verser les participations aux frais de scolarité, périscolaire et accueil méridien dus à St Laurent pour 2 183€ et à St André en Royans pour 358€.

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT 2022 :
VOTE à l'unanimité pour maintenir en 2022, comme en 2021, les tarifs 2020 .

DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGET COMMUNE ET ASSAINISSEMENT :
VOTE à l'unanimité des décisions modificatives.

CONVENTION VEILLE FONCIÈRE AVEC EPORA/CCRV/COMMUNE :
VOTE à l'unanimité pour signer cette convention et pour subdéléguer l'EPORA comme bénéficiaire du droit de préemption urbain, en tant que délégataire de la commune, sur l'ensemble de l'emprise foncière faisant l'objet de la convention.

SIGNATURES CONVENTION ADN POUR DÉPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE :
VOTE à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer les conventions dans le cadre du déploiement de la fibre optique

Parole politique

Expression de l'opposition

La gestion des déchets est un enjeu majeur de la transition écologique. C'est par une prise de conscience de la quantité de déchets que nous produisons que nous ferons évoluer nos habitudes de consommations. Plusieurs actions sont mises en œuvre dans ce sens en ce moment, où communes et communauté de communes doivent agir main dans la main. De plus, les citoyens doivent être plus impliqués dans les transformations à venir :
- développer une meilleure communication autour des nouvelles consignes de tri sélectif,
- associer les habitants des quartiers concernés à St Jean par la mise en place des nouveaux Points d'Apports Volontaire et la gestion des composteurs collectifs,
- mener la réflexion du réaménagement de la déchetterie de St Laurent avec l'ensemble des acteurs du territoire,
- promouvoir les associations de réemploi comme la Vestiboutique de la Croix Rouge à St Jean ou la recyclerie Le Bruit du Plac'art à St Laurent.

François Pinter, Jean-Christophe Dauty, Domnique Plançon, Marie Guirimand

Expression de la majorité

Pour la ville de Saint Jean, les lieux de collecte des déchets revêtent une importance urbaine à ne pas négliger. Souhaitons que cette nouvelle organisation de tri nous permette d'améliorer l'apparence des lieux d'apport en les rendant plus discrets mais aussi attractifs par un habillage agréable et décoratif. C'est un vrai projet qui nous amènera à redéfinir les endroits de collecte et de tri avec l'enjeu d'en faire des lieux faciles d'accès et encourageant une attitude responsable et engagée.

Le groupe majoritaire du conseil municipal

« Le Grand Repas » au restaurant scolaire !

Parrainé au niveau national par Anne Sophie Pic, la Cheffe aux trois étoiles de Valence, le «Grand Repas» était servi dans les restaurants scolaires de la Drôme le jeudi 21 octobre dernier.

Au menu : de la viande de chèvre, une « nouveauté » gastronomique proposée par la filière agricole caprine de la Drôme. Les enfants, d'abord surpris, ont tous goûté et aimé cette recette de viande en sauce. Mention très bien pour ce repas de fête !

L'ambiance était sereine. Les agents de service et les animateurs du Centre Social ont organisé avec brio ce « Grand Repas » qui valorise chaque année les produits locaux de qualité, les circuits-courts et une alimentation saine.
Vivement le « Grand Repas » 2022 !

Un beau moment de partage avant Noël !

Jeudi 16 décembre, jour de marché sur la place de la mairie. Les habitués et les passants ont été un peu surpris de voir tous ces enfants des écoles Carpentier et Pasteur arriver et se mettre sagement en place pour chanter pour la première fois devant un public. Sous la direction maîtrisée de Bernadette Garcia, leur professeure de musique, les enfants ont surmonté leur appréhension et ont réussi haut la main leur prestation !

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour ce moment d'émotion et de partage. Cette intervention était proposée dans le cadre de la Convention territoriale d'éducation à l'Art et à la Culture portée par la Communauté de Communes Royans Vercors et soutenue par la ville de Saint Jean.

Un bouquet surprise pour une retraite méritée !

Une surprise attendait Pascale Aubert en fin de matinée le dernier jour avant les vacances de Noël... Fabienne Beguin et Christine Lecomte, accompagnées de Ghislaine Brénat (Directrice Générale des Services) sont venues lui offrir un magnifique bouquet pour sa dernière journée de travail en tant qu'ATSEM à l'école Carpentier !

Séquence émotion pour Pascale au milieu des enfants de la classe de Nicolas Démoulin...
Après des années au service des enfants et de l'école publique, une retraite bien méritée attend Pascale Aubert...
Bonne retraite !!

Départ en classe de mer pour 2022

L'association « L'œuvre Saint Jeannaise » propriétaire et en charge de la gestion du centre de vacances Lou Riou à Saint-Tropez, et dont une partie du projet social est de favoriser la découverte des séjours à la mer pour les enfants du Royans, a mis en place une commission enfance afin de rencontrer et de proposer à nouveau aux écoles des séjours en classe de mer.

Deux classes de CE2 de l'école Pasteur vont renouer avec la tradition Saint Jeannaise des classes de mer à Saint-Tropez. Deux classes de Saint Laurent en Royans et deux de Saint Martin en Vercors iront aussi à la mer cette année... Beaucoup de Saint-Jeannais doivent se souvenir avec un peu de nostalgie de leur propre séjour en classe de mer ou en colonie de vacances... Souhaitons un bon séjour à tous les enfants et enseignants !

Une salle réservée aux associations !

Fin janvier, les associations et la municipalité se sont rencontrées pour fixer les règles d'utilisation de la salle des associations située Place de la Liberté (parking petit Inter), pour échanger afin de mieux se connaître et cerner les attentes des associations pour occuper cette salle.

Nul doute qu'elle sera souvent utilisée par les associations !

Un planning de réservation va être mis en place à l'accueil de la mairie.

Bienvenue au Fair Play Pétanque Royannais !

Nous avons le plaisir d'accueillir le Fairplay Pétanque Royannais sur notre commune de Saint Jean.

Créée en 2009, cette association compte actuellement quelques 35 licenciés, un nombre en légère baisse due à la Covid, mais qui devrait rapidement repartir à la hausse si l'on se réfère aux chiffres nationaux !
Les entrainements jeunes reprendront donc le dernier samedi de février à 10h au boulodrome, avenue des Pionniers du Vercors. Pour les séniors, reprise de l'entrainement le dimanche 27 à 14h.

Pour tout contact, s'adresser à Mr CUILLERIER Bruno 06.80.48.04.20 ou Mr JARRAND-MARTIN Yann 06.15.94.35.28
Courriel : *fairplaypetanque@outlook.fr*

L'évènement majeur du Fairplay aura lieu à Saint Jean du mardi 2 août au samedi 6 août 2022, avec la première édition de « La Pétanquarrade Saint Jeannaise » !

Le programme est le suivant :

- Mardi 2 août 13h : doublette montée, grand prix des Chaux, limité à 256 équipes.
- Mercredi 3 à 9h : triplette mixte, grand prix de Thuire, limité à 256 équipes.
- Jeudi 4 : premier Régional de la Lyonne ; triplette montée limité à 256 équipes. Suivi à 15h du premier challenge du Vercors limité à 128 triplettes.
- Vendredi 5 à 9h : suite du Régional de la Lyonne et du challenge du Vercors. A 13h, grand prix des Gamonds, 128 tête à tête. 13h30 : début des 64 doublettes femmes, grand prix des Granges Buissières.

Attention : tous les concours cités ci-dessus sont officiels et nécessitent une licence ! Pour tout renseignement complémentaire contacter Bruno Cuillerier.

- Samedi 6 août : triplettes montées, grand prix des Péquenauds ouvert à tous, limité à 256 équipes.

Bienvenue au Fairplay !

Les concours programmés pour cette année 2022 sont les suivants :

- Samedi 26 mars : Pré-Fédéral tête à tête secteur Romans, 220 personnes.
- Dimanche 27 mars : Pré-Fédéral triplette promotion secteur Romans, 300 personnes.
- Dimanche 12 juin : concours jeunes triplettes (benjamin – minime – cadet) ; tirage en poules limité à 32 équipes par catégorie. Jet du but 9h30.

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
DRÔME

44 rue Faventines
26000 VALENCE

Vous avez des travaux à réaliser dans votre logement ?
Les conseillers de SOLIHA DROME seront à votre écoute pour vous informer sur les aides financières et les services d'accompagnement, vers qui s'orienter pour réaliser sereinement votre projet de travaux et trouver les réponses pour améliorer le quotidien des seniors, de leurs proches, aidants afin de rester et profiter de son chez soi dans les meilleures conditions.

Informez-vous et profitez des conseils de l'équipe de SOLIHA Drôme !
Renseignements : Pôle Habitat - **0 800 300 915**

ZOOM SUR

Le métier d'**assistante maternelle**

Les assistantes maternelles sont actuellement onze sur la commune de Saint Jean et proposent quarante places en journée.

Au fil du temps, le métier d'assistante maternelle a fortement évolué.
Autrefois appelées nourrices, puis gardiennes d'enfants, elles sont aujourd'hui reconnues comme de véritables professionnelles de la petite enfance et bénéficient à ce titre de conditions de travail revalorisées. Les parents employeurs sont d'ailleurs conscients de l'importance du rôle qu'elles jouent auprès de leurs enfants et leurs compétences bien précises sont aujourd'hui véritablement reconnues.

Le métier d'assistante maternelle vous intéresse ? Vous aimez vous occuper d'enfants ? Vous êtes prête à assurer le bien-être, le développement et l'éducation d'un enfant au sein de votre famille ?

Vous devez tout d'abord obtenir un agrément du conseil départemental. Pour l'obtention de cet agrément, les candidates rencontrent une infirmière de PMI au cours de visites à domicile, pour s'assurer des aptitudes éducatives et du projet qui doit être accepté par toute la famille.
Avant de pouvoir accueillir des enfants, une formation de 120 heures, financée par le conseil départemental, est également obligatoire. Cette première partie de formation sera complétée dans les 3 ans par une deuxième de 60 heures après avoir commencé à accueillir.
Cette formation comprend également l'apprentissage des gestes des premiers secours.
L'assistante maternelle pourra accueillir de 1 à 4 enfants à son domicile.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rapprocher du relais Petite Enfance Royans-Vercors :
Centre Social «La Paz»
www.centresocial-lapaz.fr

Les missions du Relais Petite Enfance Royans-Vercors

Le Relais Petite Enfance Royans-Vercors joue un rôle important.
C'est un lieu où les parents peuvent trouver : la liste des assistantes maternelles, une aide administrative pour la réalisation du contrat de travail, un conseil sur son suivi de sa signature à sa conclusion.
Les assistantes maternelles vont y trouver : un accompagnement, un conseil tant au niveau administratif que pédagogique concernant la garde d'enfants. C'est un espace de parole et d'écoute pour discuter des questions que les professionnels peuvent se poser.
C'est aussi un lieu d'animation où venir avec les enfants pour aider à leur socialisation.
Le Relais petite Enfance est en lien avec les autres structures et associations liées à la petite enfance du territoire et participe à l'organisation d'évènements petite enfance en Royans Vercors.

Inauguration de la Maison de Santé : **un moment attendu !**

Le 28 octobre dernier était inaugurée la Maison de Santé ouverte au public le premier juin.

Cette Maison de Santé, c'est d'abord une histoire : celle d'une équipe municipale élue en mars 2014. Une équipe qui avait pris un engagement loin d'être gagné : répondre aux besoins de santé des habitants du territoire et anticiper le risque de désertification médicale.

En juin 2014, une première réflexion est lancée avec les professionnels de santé et les différents partenaires pour essayer de cerner les difficultés rencontrées. Trois se détachent : une incapacité à répondre à la demande grandissante de soins des patients, l'inaccessibilité des locaux professionnels souvent situés en étage et l'approche d'une retraite bien méritée pour certains…

Consciente de l'ampleur du projet, la municipalité s'est faite accompagner par un cabinet spécialisé (le cabinet Confluence santé sociale). Ce cabinet d'experts a aidé à structurer le projet et à initier la création d'un Pôle de santé regroupant tous les professionnels de santé du territoire.

En avril 2015, l'Agence Régionale de Santé validait la pertinence du projet sur le territoire et confortait la démarche et la méthode proposées. L'ARS a apporté tout son soutien à ce projet qu'elle jugeait pertinent sur un territoire identifié comme zone de vigilance au regard du risque relatif à la démographie médicale. Il s'agissait en effet d'améliorer la prise en charge des patients, de réorienter l'offre de soins vers une démarche préventive et de proposer des solutions d'installation aux jeunes professionnels.

Le choix du lieu d'implantation s'est assez vite imposé. Il s'est porté sur une friche, témoin du passé industriel de Saint Jean, proche du centre-ville et des espaces publics : l'ancienne tournerie Cluze. Avec l'aide de l'établissement public EPORA, la municipalité a déconstruit et aménagé le terrain pour bâtir cette maison de santé pluridisciplinaire de 1257 m² qui comprend :

- un pôle de médecine générale avec 4 médecins libéraux,
- un pôle dentaire avec 2 dentistes,
- un pôle de professionnels de santé avec psychologue, orthophoniste, sage-femme, ostéopathe, des infirmières libérales, une infirmière santé publique,
- Le centre de santé et soins infirmiers du Royans Vercors,
- Le CMS et la PMI.

Ce bâtiment, labellisé par l'Agence Régionale de Santé, comporte aussi des salles de réunion et de repos ainsi qu'un studio, géré par le pôle de santé et destiné à faciliter l'accueil d'étudiants en médecine et autres professionnels.

C'est un budget global de 3 750 000 € HT pour cette construction, 650 000 € HT pour le CMS/PMI cédé au Département, donc 3 100 000 € HT pour la seule Maison de santé. Le total des subventions s'est élevé à 1 525000€.
Tout le suivi de chantier (réunions, décisions…) a été fait pour la commune par Damien Ferlin, Adjoint à l'urbanisme et aux travaux.

Cette réalisation fait partie d'un projet global d'aménagement de « la friche Cluze » avec de l'habitat et des logements dédiés aux personnes âgées, la création de liaisons piétonnes et paysagères depuis le centre-ville jusqu'au bord de la rivière en contrebas. Elle est le premier acte d'un développement urbain qui répond aux exigences actuelles de rénovation de logements en centre-ville et de frugalité d'artificialisation des surfaces.

Elle se décline à travers la révision de notre Plan Local d'Urbanisme qui a identifié des secteurs de construction et des investissements d'aménagement urbain favorisant la dynamique commerciale du centre-ville et de la périphérie. L'enjeu : rendre notre territoire plus attractif et plus facile à vivre pour ses habitants, natifs ou pas…

Concours Master chef inter-EPHAD du Royans : un moment fort de partage…

Vendredi 10 décembre dernier a eu lieu la finale du concours de cuisine inter-établissements qui regroupait les EHPAD de Saint Jean en Royans et de Saint Laurent en Royans.

A l'initiative de Philippe Poussier, directeur de la Matinière, les deux EHPAD ont constitué 5 équipes avec pour chacune 1 cuisinier et 4 à 5 résidents volontaires. Leur mission : élaborer un menu (traditionnel et de saison), en s'approvisionnant localement, pour préparer des recettes les plus savoureuses et les présenter devant un jury !

L'intention était de créer des liens entre cuisiniers et résidents. De nombreuses réunions se sont déroulées pour élaborer les menus, aller visiter les exploitations locales en lien avec le thème du menu et faire les achats.

Mais cette aventure est allée bien plus loin. Les résidents ont contacté leur famille pour rechercher les détails et secrets de leurs recettes familiales. Ils se sont aussi racontés les différentes anecdotes en lien avec ces recettes…

Une très belle aventure humaine, riche de deux longs mois, qui s'est terminée le vendredi 10 décembre par la remise des récompenses aux équipes de participants.

Nathalie Zammit, Vice-présidente du département et Christian Morin, maire de Saint Jean faisaient partie du jury avec les directeurs des EHPAD. Le Président du jury était Luc Guillet, célèbre pâtissier-chocolatier de la Maison GUILLET à Romans et qui a pris son rôle très au sérieux, fournissant une analyse critique très positive des plats proposés !

Tout cela s'est terminé bien sûr par un repas pris en commun qui a rassemblé toutes les équipes ayant participé à l'aventure.

Félicitons le travail des personnels d'animation et de cuisine ainsi que l'engagement des résidents et de leurs structures.

Souhaitons que l'année prochaine ce concours, primé dans le cadre de la Semaine nationale de la Dénutrition des personnes âgés, rassemblera un nombre plus important d'EPHAD de notre département.

Repas des anciens : un bon moment passé ensemble…

Pandémie et covid obligent, le dernier « Repas des anciens » remontait à 2019…
Le jeudi 25 novembre, une centaine de personnes âgées, munies du pass sanitaire, se sont retrouvées à La Parenthèse. Tout était réuni pour passer un bon moment : un bon repas (offert par la municipalité aux plus de 70 ans), une bonne ambiance et une animation au top ! Tours de magie, musiques et chansons ont rythmé le repas ; le Maire Christian Morin et Fabienne Beguin, Adjointe, ont même « ouvert le bal » en se lançant dans un rock maîtrisé… Une parenthèse agréable qui a fait oublier un instant les épreuves difficiles que nous traversons.

OFFRE D'EMPLOI
Centre de Santé Royans-Vercors
Infirmier/Infirmière à domicile

Description du poste à pourvoir :
Temps plein et/ou temps partiel en CDI (CDD envisageable). Vous interviendrez pour des soins infirmiers techniques et des soins d'hygiène au centre et au domicile des patients et vous serez amené à travailler avec différentes structures (EHPAD, HAD). Travail en autonomie et en équipe. Déplacements sur le secteur de St Jean en Royans : véhicule de service et/ou véhicule personnel (véhicule personnel indispensable). Travailler au Centre de santé Royans-Vercors vous offrira la possibilité de bénéficier d'un cadre salarial auprès d'une équipe jeune et dynamique. Formation interne prévue, le poste peut convenir à un(e) jeune diplômé(e) qui sera accompagné(e).

Vos missions :
Réaliser des soins infirmiers techniques et soins d'hygiène, cerner et surveiller l'état clinique du patient, réaliser un dossier de prise en charge d'un patient…
Rémunération :

Grille de salaire de la convention collective Branche d'Aide à Domicile (catégorie E)
Brut mensuel (35h hebdo) : 2 475€ + primes week-end.
Reprise d'ancienneté étudiée selon expérience du candidat.

Envoyer CV + LM à l'attention de Mme la Présidente par mail : *secretariat@csp-royansvercors.fr*

Des nouvelles du programme **Petites Villes de Demain**

Une convention tripartite signée, un Chef de projet recruté…

Le programme «Petites Villes de Demain» a pour objectif de donner aux élus de certaines communes rurales de moins de 20 000 habitants et qui exercent des fonctions de centralité dans un territoire les moyens de concrétiser leurs projets de développement commercial, de rénovation de l'habitat et d'aménagement urbain.

La commune de St Jean en Royans, associée à la commune de La Chapelle en Vercors et à la Communauté de communes du Royans Vercors ont été lauréates de ce programme en novembre 2020. Cette première phase s'est conclue par la signature d'une convention tripartite entre les trois collectivités et l'Etat le 21 décembre 2021 qui va permettre d'enclencher la première étape de travail.

Cette première étape vise à établir un état des lieux multithématiques : logement, commerce, services, espace public, mobilités… Sur cette base de travail, une stratégie d'attractivité et des priorités d'intervention seront dégagées permettant d'établir un programme d'actions.

Ce programme sera inscrit et formalisé par une convention avec l'Etat se déroulant sur 5 ans au travers d'une « Opération de Redynamisation Territoriale ». Les villes et les territoires labellisés « ORT » voient leurs projets devenir prioritaires pour l'Etat et leurs subventions majorées. De plus, de nombreux investisseurs immobiliers et commerciaux « ciblent » les villes labellisées « ORT » pour investir vu les avantages importants de défiscalisation accordés par l'Etat.

Le programme « Petite Ville de Demain » s'est doté d'un Chef de projet avec le recrutement de Matthieu Lesieur à cette fonction depuis le mois de janvier. Le Royans Vercors n'a pas véritablement de secret pour lui. Il a occupé les fonctions de Chef de pôle économie et tourisme à la Communauté de Communes du Pays du Royans et assure les mêmes fonctions à l'aménagement de l'espace et au développement touristique à la Communauté de Communes du Royans Vercors depuis 2017.

La connaissance des forces mais aussi des faiblesses des bourgs-centres et du territoire, les réseaux d'acteurs tissés depuis des années par Matthieu Lesieur vont faciliter la définition et la mise en œuvre de cette démarche complexe mais ambitieuse. Le Chef de projet aura à mettre en place le dispositif aux côtés des élus et des habitants du territoire avec une première phase de définition des actions prioritaires. Il veillera à mobiliser des soutiens à l'ingénierie pour les communes, à obtenir des financements selon les thématiques retenues (habitat, économie, services publics, aménagement urbain…).

Ce poste est co-financé par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, l'Agence Nationale Cohésion des Territoires à hauteur de 75 %. La Communauté de communes et les communes de La Chapelle en Vercors et de Saint Jean en Royans prenant en charge 25 %.

L'ambition est de bâtir le Saint Jean de demain…

L'Hostel Quartier Libre ouvrira au mois de juin

Depuis six générations la famille Faravellon est propriétaire de l'hôtel-restaurant du Col de la Machine, véritable institution bien connue pour la chaleur de son accueil et la qualité de sa restauration !
Mais une page se tourne…

Au mois de juin, un nouveau concept d'hôtellerie verra le jour porté par deux amis d'enfance Karen et Olivier : l'HOSTEL QUARTIER LIBRE permettra de perpétuer en ce lieu une activité touristique. Aidés par Villages Vivants, une coopérative au service de la redynamisation des territoires ruraux et soutenus par la municipalité saint jeannaise et le conseil départemental, Karen et Olivier ont fait preuve de persévérance, animés par trois coups de cœur : la beauté des paysages du Vercors, la belle et longue histoire de l'hôtel du Col de la Machine et le lien fort entre ce lieu et le territoire…

Le vendredi 21 janvier, on ne savait plus vraiment s'il s'agissait d'un pot de départ de la famille Faravellon ou d'un pot d'accueil des co-gérants Karen et Olivier avec Erwan leur cuisinier…

Mais peu importe ! Les élus présents dont Nathalie Zammit-Helmer, Vice-présidente du conseil départemental et Christian Morin, maire de Saint Jean ainsi que les autres invités ont tout de suite ressenti la satisfaction des uns de voir que «leur» hôtel-restaurant allait continuer de «vivre» et l'enthousiasme des autres en présentant leur projet à cinq mois de l'ouverture !

Les trois porteurs de projet, la famille Faravellon avec Nathalie Zammit-Helmer et Christian Morin.

La municipalité souhaite bonne chance à Karen, Olivier et Erwan !

Vidéo de présentation du projet :
https://fb.watch/9JxzEQwww0/

Un espace de coworking en centre-ville de Saint Jean !

Les locaux municipaux occupés par le centre de soins rue Fontaine Martel seront restés vacants quelques semaines seulement…

L'association de coworking « Le Hublot » installée à Saint Nazaire cherchait un nouvel espace. Début octobre la municipalité faisait visiter les anciens locaux du centre de santé qui venait de déménager à la Maison de Santé à 3 administrateurs du « Hublot » : Coralie Garcia, Ludovic Delauné et Thomas Amodei. 5 à 6 réunions de travail, un « rafraîchissement » de la pièce principale par les Services Techniques (cloison tombée, peinture, électricité…) ont abouti à la signature mi-décembre d'un bail professionnel pour 6 années.
7 coworkers (pour l'instant…) ont investi les lieux et paraissent enchantés de se retrouver dans des locaux spacieux et en plein centre-ville de Saint Jean comme le souligne Coralie Garcia : « *beaucoup d'entre-nous voulaient trouver un espace de travail à Saint Jean, leur lieu de vie, avec ses services, ses commerces, les écoles… Merci à la municipalité pour sa réactivité, son écoute et sa compréhension de nos préoccupations notamment financières !* ».
Il reste encore à faire pour que les coworkeurs travaillent dans d'excellentes conditions. La mairie va les accompagner et engagera rapidement des travaux d'isolation (radiateurs, isolation des combles et de la cave…).

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

A partir du 1er janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.
Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples :

- Un gain de temps,
- Une démarche plus économique et plus écologique,
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier,
- Une amélioration de la qualité des dossiers transmis,
- Une meilleure qualité de service auprès des usagers.

Vous pouvez désormais envoyer vos demandes d'autorisation d'urbanisme à la mairie de Saint Jean en Royans à l'adresse suivante:
urbanisme@mairiesaintjeanenroyans.fr
Attention, seuls les formats A4 et A3 sont acceptés.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez :
Veronique Silva
04 75 47 16 38
urbanisme@mairiesaintjeanenroyans.fr

La signalisation d'information locale : on y est presque…

Le chantier de la signalisation d'information locale a commencé sous le mandat précédent… De prime abord simple à mener (signaler les lieux, espaces, activités d'intérêt local), celui-ci s'est avéré complexe à mener pour différentes raisons notamment réglementaires. Peuvent être signalés les activités d'artisanat et de produits du terroir, les musée et lieux culturels, les parcs de loisirs, l'hôtellerie-restauration, les lieux publics… Mais il est impossible de signaler un commerce précis en le nommant car cela serait considéré comme un affichage publicitaire doublement interdit sur le domaine public par le conseil départemental et le Parc naturel régional du Vercors.

Pour compléter cette signalisation d'information locale, cinq Relais d'Informations Services et quatre Panneaux d'Affichage Libre vont être posés également dans Saint Jean. Les relais d'informations services doivent être accessibles facilement et permettre aux personnes de se situer sur un plan et de pouvoir localiser rapidement l'information recherchée (visualiser les commerces d'alimentation, les pharmacies, les garages, les services…).

Quant aux panneaux d'affichage, ils seront en accès libre mais l'affichage reste encadré par la loi (sont autorisés l'affichage d'opinion ainsi que la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif).

Enfin, les panneaux d'entrée de la zone commerciale de la Roue et des zones industrielles des Dodoux et des Mûres sont finalisés et vont être installés prochainement par la Communauté de Communes Royans Vercors qui gère les zones d'activités économiques du territoire.
Montant des travaux de signalisation (hors panneaux des zones d'activités) : 60 000€ HT ; taux de subvention supérieur à 50%.

Développement urbain et commercial : tout est lié !

Le projet de la création d'un Bricomarché à St Jean en Royans fait beaucoup parler ces derniers mois. Des pétitions et vives discussions se sont manifestées révélant une inquiétude quant à son impact sur l'animation commerciale du centre-ville.

Il est nécessaire d'avoir un regard plus global, de tirer les enseignements du passé et de se projeter dans l'avenir avec l'objectif d'un développement local maitrisé et paisible.
Pour mémoire, la décision officielle de création de la zone de la Roue a été prise en 2000 lors d'une délibération du Conseil Communautaire.

Les élus municipaux et communautaires, en aménageant une zone commerciale à l'entrée de Saint Jean au début des années 2000, répondaient alors aux besoins identifiés suivants :

- Répondre à la demande d'Intermarché qui souhaitait s'agrandir sans rechercher de solution d'installation hors du Royans,
- Proposer des solutions foncières correspondant à des demandes d'implantation commerciale non satisfaites sur le territoire,
- Offrir un panel de produits large et adapté au pouvoir d'achat de tous les habitants même à revenus modestes,
- Attirer et fixer une clientèle touristique en recherche de zone commerciale de ce type pour choisir son lieu de vacances et y séjourner plus longtemps.

Après de nombreuses études préliminaires, le permis de lotir a été délivré en juin 2010 avec une attention particulière relative à la nature et la qualité de leur construction et de leur aspect architectural et paysager.

10 ans après, la zone n'est pas totalement commercialisée malgré des installations de qualité et une extension déjà consommée sur la zone Ouest avec les installations de Citroën et Biocoop.
Aujourd'hui en 2022, les mêmes objectifs sont toujours présents et complétés par d'autres attentes plus actuelles :

- Répondre à une demande de Bricomarché qui souhaite s'installer localement pour satisfaire à une demande bien identifiée en articles d'équipement et de décoration pour la maison, de jardinage et de bricolage,
- Éviter qu'une telle offre ne s'installe en dehors du Royans,
- Limiter l'évasion des dépenses commerciales vers les grandes zones d'influences (telles que Romans-Valence-Saint Marcellin-Grenoble),
- Proposer de nouvelles offres correspondant à des demandes non satisfaites sur le territoire (Une étude a révélé que 73% des achats d'équipement de la maison se réalisaient dans les zones de St Marcellin, Romans et Valence et sur Internet).
- Contribuer par cette proximité d'offres plus complètes à l'abaissement de l'empreinte carbone par la limitation des déplacements vers les zones d'influences éloignées et encourager les mobilités douces comme moyen de déplacement pour faire ses achats,
- Participer au développement des circuits-courts et soutenir les producteurs locaux. (Deux exemples concrets : l'enseigne Intermarché travaille avec une vingtaine de producteurs locaux et l'enseigne Biocoop avec près de 50 producteurs du Royans Vercors (viande, fromages, huile de noix, miel…).

Parmi les contributions au développement local observées, la zone commerciale actuelle c'est :

- 6 entreprises installées et 2 emplacements commerciaux disponibles,
- 90 emplois directs qui s'élèvent à près de 130 avec les emplois saisonniers et les sous-traitants directs,
- Une vitalité et un dynamisme des activités de centre-ville qui savent s'adapter aux nouvelles contraintes et attentes imposées par leur clientèle.

Pour toutes ces raisons, la municipalité a choisi de soutenir le projet de création d'un Bricomarché dans la zone de la Roue, convaincue de la cohérence et complémentarité nécessaire à sa politique d'amélioration de l'attractivité de notre territoire.

La municipalité de Saint Jean soutiendra en même temps la rénovation du centre-ville à travers le projet départemental « Centres Villes et Villages » et le programme d'Etat « Petites Villes de Demain ». Les trois enjeux majeurs en sont la revitalisation et le développement des commerces de proximité, la rénovation des logements vacants et insalubres et le réaménagement urbain des centres-villes.

Les nouveaux commerces à Saint Jean en 2021 !

En quelques mois, ce ne sont pas moins de quatre nouveaux commerces qui ont ouvert en centre-ville !

En avril dernier, Sophie Lyonne, après avoir installé son showroom quelques mois dans le salon de coiffure de Stéphanie Mathieu se lançait et ouvrait « **Soko** », un commerce de prêt à porter féminin, bijoux, accessoires…:
www.soko-boutik.fr

Début janvier 2022, Alexis Ricobelli, après avoir exercé son activité pendant une année dans le garage de ses parents, a ouvert son magasin de réparation, vente et accessoires vélos « **L'atelier Cycle Royans Vercors** » place du Champ de Mars. Retrouvez plus d'informations sur le site d'Alexis :
https://lateliercyclerv.wixsite.com/my-site-1

En octobre Marine Carité ouvrait un commerce de vente de produits à base de Cannabidiol (CBD), l'un des ingrédients actifs présent dans le chanvre et le cannabis reconnu et recherché pour ses effets vertueux (décontractant, anti-inflammatoire…) et totalement légal. Le nom du magasin : « **Ladies CBD** ».
https://ladiescbd.fr

Sans oublier pour les fêtes de fin d'année, l'ouverture rue Jean Jaurès d'un **magasin éphémère** de vente de bijoux et de compositions florales fabriqués artisanalement par Sabrina Eymard et Laure Chevalier…

Début décembre, « **Etat d'esprit** » un autre magasin de prêt à porter féminin, chaussures, accessoires, petite maroquinerie s'installait à côté de « Soko ». Il est tenu par Cathie Vareille, une commerçante qui a exercé la même activité à Villard de Lans pendant 21 ans.

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux commerçants de Saint Jean !

Une « Chaucidou » Avenue des Pionniers du Vercors ?

Améliorer, embellir, sécuriser, aménager les entrées de Saint Jean sont une de nos priorités. Des travaux vont démarrer prochainement Avenue des Pionniers du Vercors, du Champ de Mars jusqu'à l'intersection avec la rue Constant Berthet. Les trottoirs seront élargis et mis aux normes PMR. La voie de circulation sera aménagée en CHAUCIDOU (« chaussée pour les circulations douces »). Ce sera également une CVCB (« Chaussée à Voie Centrale Banalisée ») qui permet l'adaptation de l'espace public aux cyclistes en créant une voie centrale réservée aux automobiles et de chaque côté une voie réservée aux vélos. Ce partage de la voie entre vélos et voitures impliquera forcément des changements dans les habitudes de circulation des usagers mais répond à une attente de plus en plus forte pour se déplacer à vélo en toute sécurité. L'intersection avec la rue Constant Abisset sera réaménagée pour la sécuriser et mettre plus en valeur l'entrée du village. Les travaux sont prévus avant le mois d'avril mais difficile d'être plus précis. Les demandes de subventions sont en cours pour un montant de travaux prévu entre 100 000€ et 140 000€ ; la fourchette de prix dépend du nombre de branchements d'eau en plomb qu'il faudra changer..

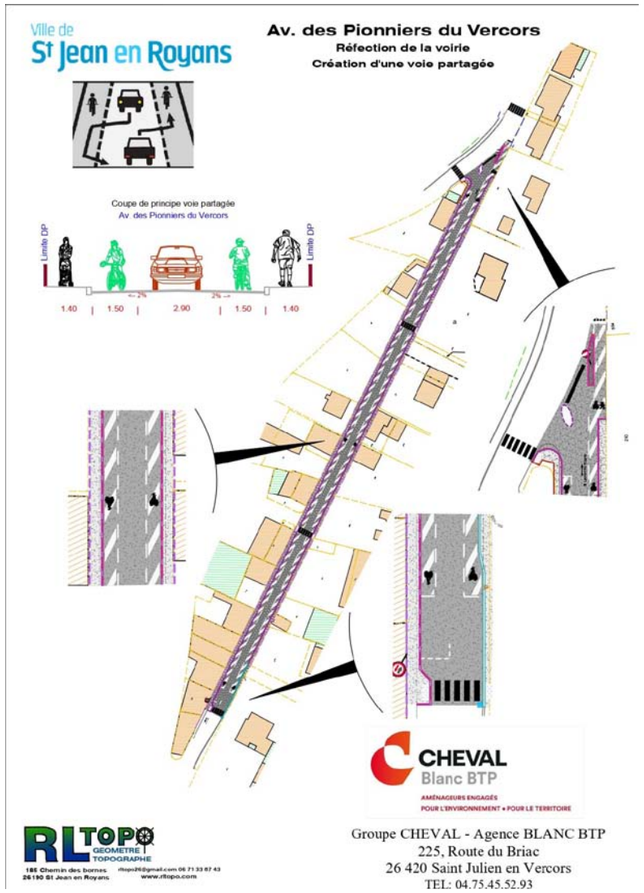

Un parking pour la Maison de santé !

Un parking a été aménagé à côté de la Maison de Santé pour faciliter le stationnement. « *C'est un parking fonctionnel, pratique mais provisoire* » tient à souligner Damien Ferlin, Adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux. En effet, la construction de la Maison de Santé sur l'ancienne friche Cluze n'est que la première pierre d'un vaste projet d'aménagement urbain avec de l'habitat et des logements dédiés aux personnes âgées, la création de liaisons piétonnes et paysagères depuis le centre-ville jusqu'au bord de la Lyonne en contrebas. Ce parking provisoire sera bien utile dans l'immédiat et à moyen terme mais il s'inscrit dans un projet beaucoup plus ambitieux de rénovation urbaine du centre-ville...

Le cimetière : un espace communal particulier à entretenir

A l'initiative de la municipalité, huit jeunes de l'association Activ 'Royans ont nettoyé une partie des allées du cimetière à l'automne dernier. En contrepartie de cette

activité citoyenne et solidaire, la municipalité va participer au financement de leur voyage à Londres. Une belle initiative pour un beau projet ...Le grand nettoyage d'automne s'est poursuivi avant la Toussaint avec l'équipe des services techniques. Il faut souligner que le cimetière de Saint Jean est de très loin le plus grand cimetière du Royans. Il a été envisagé un temps d'engazonner les allées ; mais une étude a montré que la superficie et surtout le type de sol ne s'y prêtaient guère ...
La municipalité a donc opté pour un grattage mécanique pluriannuel, les désherbants chimiques étant définitivement interdits. Important : Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur une grande partie des espaces ouverts au public !

Au tour de la Place Maurice Faure...

Les travaux importants de « mise en séparatif des réseaux d'assainissement et renouvellement du réseau d'eau potable » démarrés l'an dernier Place Maurice Faure, rue Constant Abisset et les petites rues afférentes sont terminés. Ces travaux étaient justifiés par la nécessité de refaire le réseau d'eau potable et par l'obligation de séparer les eaux usées des eaux pluviales. La réfection de la voirie et des trottoirs de la rue Constant Abisset est également presque finie.
Reste maintenant le réaménagement voirie et paysager de la Place Maurice Faure. Les travaux devraient commencer à la fin du mois de mars et durer deux mois. Le bureau Alp' Etudes a pris en compte certaines suggestions faites lors de la réunion publique organisée par la municipalité comme la suppression d'une partie des espaces verts ou l'ajout de traversées piétonnes... Les travaux de réseaux et revêtement de la place seront réalisés

par l'entreprise TOUTENVERT ; l'entreprise Métal'Art assurera la fabrication et la pose d'une pergola. Le montant des travaux est estimé à 230 000€ HT.
Au mois de juin 2022, c'est l'un des quartiers les plus anciens de Saint Jean qui aura été entièrement rénové et réaménagé après une année entière de travaux !

Des arceaux à vélos beaux, costauds et locaux !

Vous avez peut-être remarqué les étranges tubes en acier en forme de tire-bouchon sur les places du village...

Une œuvre d'art ? Non mais ça pourrait... C'est un arceau à vélos tout simplement !

A l'heure des mobilités douces et des changements d'usage dans les déplacements, ce type de mobilier urbain manquait vraiment à Saint Jean.

Un petit groupe (Anne-Marie Fraysse, Bernard Rouveure et Nicolas Chabert) s'est réuni sous la houlette d'un élu pour ce projet d'aménagement urbain.

C'est l'entreprise Métal'Art de Saint Jean qui a fabriqué ces arceaux à vélos beaux, costauds et locaux !.

La Place de la Halle

La municipalité a récemment lancé des travaux de réhabilitation de la place Maurice Faure, plus connue sous le nom de place de la Halle, afin de redynamiser ce lieu chargé d'histoire.

Au XVIIème siècle, c'est dans le quartier Mazarin éponyme que se trouve cette place qui va connaitre un essor commercial et artisanal important.

En 1866, elle est renommée place Napoléon au moment de son élargissement.

A peine une décennie plus tard, celle-ci est à nouveau rebaptisée place de la Halle, lorsqu'un projet de construction d'une halle se dessine au sein du conseil municipal de l'époque. L'emplacement servira à abriter un marché mais également des fêtes musicales, des mariages.

Il faut quelques années avant que le projet n'aboutisse ; de nombreux procès-verbaux évoquent la complexité de construction de l'ouvrage, l'implication de nombreuses familles saint-jeannaises. C'est le charpentier Xavier Robert qui sera en charge des travaux achevés en janvier 1876.

Finalement déconstruite à la fin des années vingt, le bois est récupéré par un riverain pour la création de son usine suite à une vente aux enchères en date du 30 janvier 1926 pour un montant de 2000 francs. La place est à nouveau rebaptisée et prend le nom de place Maurice Faure. On y trouve alors une grande activité artisanale, deux entreprises de menuiserie, un tourneur sur bois, un café-restaurant et beaucoup de passages liés à la richesse de l'activité.
La place Maurice Faure aura donc souvent changé de nom, mais elle demeure encore pour de nombreux habitants notre place de la Halle !

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

EXTRAIT
des Registres des Arrêtés et Avis
DU PRÉFET DE LA DRÔME

« Les socles seront en pierre de St Nazaire, taillés à la grosse bouchard, ..., les poteaux devant soutenir la charpente seront en sapin, à vive arête, les parements seront faits à la scie ou rabotés » (extrait du devis estimatif des travaux à faire pour la construction de la halle, 14 décembre 1872, Belle & Fils) »

Une halle, aussi appelée marché couvert ou bien encore cohue (à cause du bruit, de la foule en désordre), est un bâtiment destiné à accueillir à l'abri des intempéries un marché traditionnel et classé d'activités premières ; il est structuré par une charpente en bois. La halle désigne une construction consacrée à un commerce de gros ; c'est un endroit aéré pour la bonne conservation des marchandises et un lieu où se tient le principal marché alimentaire d'une agglomération.

Événements passés...

Les « Mercredis Sur Places » 2022 déjà sur les rails !

A peine sortis du premier confinement, nous avons maintenu et organisé un peu dans l'urgence les « MSP » 2020. L'an dernier, une nouvelle fois après un second confinement, nous avons proposé une édition des « MSP » qui a certainement battu tous les records d'affluence avec en moyenne 300 à 400 personnes chaque mercredi sur l'une des places du village !
L'édition 2022 des « Mercredis sur Places » est déjà en préparation et, quoiqu'il arrive, nous apportera de la musique, de la joie, du partage... Tout simplement des petits moments de bonheur.
Vive les « MSP » 2022 !

Le Piano Perché, MSP 2021

Téléthon : le Royans à l'image de la France !

Le compteur final des promesses de dons du téléthon 2021 a atteint 73,6 millions d'euros ! Bien plus qu'en 2020, année très perturbée par la pandémie...
L'évènement caritatif a pu réinvestir l'espace public pour son édition 2021 et reprendre « ses habitudes » en quelque sorte, à travers des milliers de manifestations.
Pour le téléthon du Royans 2021, vin chaud (excellent !), bugnes, brioches... et une animation de qualité, tout était parfaitement organisé !
Le territoire du Royans, une fois de plus, a démontré son dynamisme et sa générosité à l'image de la France puisque les dons ont atteint 8500 € !

La chorale « Le chœur des hommes » de l'ensemble vocal du Royans sur le parvis de la mairie de Saint Jean

Merci aux bénévoles des comités des fêtes de Saint Jean et de Saint Laurent qui ont porté cette manifestation...
Merci aux partenaires...
Et merci pour votre générosité !

Événements à venir…

Corso : c'est confirmé !

Une année sans Corso… On n'a pas l'habitude à Saint Jean ! Les chars reviennent dans les rues de Saint Jean **le week-end du 3 et 4 avril** ! Cette année, le thème est la musique. Défilé des chars, musique, fête foraine et bonne ambiance au programme… Réservez votre week-end !

Vous voulez donner un coup de main pour la confection des fleurs des chars ? Le Comité des Laboureurs vous accueillera les bras ouverts !

Les soirées « confections des fleurs pour le Corso 2022 » débuteront **le mardi 22 février à 20 h**, salle du conseil municipal. Elles auront lieu tous les mardis et jeudis jusqu'à la fin du mois de mars.

Race Across France 2022 : toujours plus !

La Race Across France est la plus importante course d'ultra cyclisme d'Europe. Elle est devenue en 4 ans une référence dans le pays en proposant un fabuleux challenge de 2.500 km à réaliser en une seule étape. 4 distances sont accessibles pour avoir la possibilité de découvrir, de se challenger mais aussi de se dépasser.
Le parcours sillonne la France en passant pas le Mont St Michel, les chateau de Chambord, les Alpes et les plus hauts lieux du cyclisme, le Ventoux, le Verdon…

En 2021, avec 800 participants venus du monde entier, ces « forçats du vélo », ont animé les rues du village pour la quatrième année consécutive au mois de juillet dernier.

L'an dernier, Saint Jean était ville d'arrivée pour les « finishers » des 500 km et ville étape pour les très longues distances.
La participation de nombreux bénévoles avait permis d'assurer un accueil permanent au gymnase durant 2 nuits et une journée entières. Celui-ci s'était transformé en un mini-village du Tour de France avec barnums à l'extérieur, câbles électriques dans tous les sens, 50 lits de camp et chaises longues installés à l'intérieur, frigos pleins à craquer… Une véritable ruche avec une ambiance incroyable. « Je ne pensais pas vivre une expérience aussi forte en venant prêter main forte en pleine nuit… » nous confiera un bénévole !

Pour l'édition 2022, la course change de sens. Les quatre à cinq cents « fous du vélo » des deux épreuves longue distance (1100 et 2500 km) passeront et s'arrêteront à Saint Jean pour faire étape **du mercredi 22 juin pour les meilleurs jusqu'au samedi 25 juin**.
Mais le moment fort de cet événement est attendu pour **le vendredi 24 juin : Saint Jean sera la troisième ville de départ**, celle des 500 km, avec Le Touquet (2500 km) et Megève (1100 km).

Quatre cents cyclistes s'élanceront du square du 29 juin le vendredi en fin d'après-midi pour cette épreuve avec une arrivée le lendemain pour les meilleurs à Mandelieu La Napoule. Au programme : Combe Laval, Font d'Urle, Col de Rousset puis direction Le Ventoux et de nombreux cols jusqu'à la méditerranée…

Des centaines de cyclistes et des centaines d'accompagnants sont à accueillir, à héberger, à restaurer. Le défi à relever pour organiser un tel évènement est de taille pour une ville comme la nôtre. Les participants viennent des cinq continents et beaucoup reviendront rouler dans le Royans Vercors et ne manqueront pas d'en faire la promotion auprès de leurs amis…

Un film sur la Race Across France (avec des images du Royans Vercors) est en cours de réalisation et participera au festival « Tous en selle », le premier festival 100% vélo au cinéma !

L'image de Saint Jean et du Royans Vercors « Terre de vélo » devient réalité au fil des ans… Rendez-vous fin juin pour LA plus importante course d'ultra cyclisme d'Europe : la Race Across France.

La Biennale des Arts Singuliers et Innovants à Saint Jean !

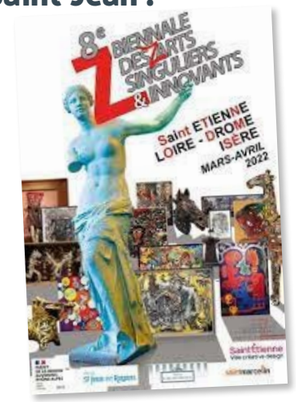

Pour la première fois, Saint Jean en Royans s'associe avec les communes de la Baume d'Hostun et Saint Marcellin pour accueillir **du samedi 9 au dimanche 24 avril 2022** la « 8ème Biennale des Arts Singuliers et Innovants » à la suite des expositions stéphanoises autour de cet événement en mars prochain.

Véritable opportunité pour tous les publics de notre territoire - et d'ailleurs- de découvrir, faire découvrir, des formes d'art et des artistes dits « singuliers » en rupture avec des normes académiques dites « classiques ». Les artistes présents à Saint Jean s'inscrivent dans un mouvement novateur, apparu au début du XXe siècle, né hors des Écoles de Beaux-Arts, des Académies, des Salons…

Ce sont des sentiments, des émotions qui guident la main du créateur qui compose à l'instinct à partir des matériaux qui sont à sa disposition ; en effet, « *le bricoleur est celui qui œuvre de ses mains en utilisant des moyens détournés par comparaison avec ceux de l'art traditionnel* ».

©Thierry Fabre

Cette approche définit assez justement cet art qualifié de « singulier » dans les années 1970 et qui regroupe aujourd'hui des écoles comme l'art brut, l'art naïf, l'art des fous, l'art minimaliste, l'art en marge, l'art cru …

Saint Jean accueillera 8 artistes à la Parenthèse, Activ'Royans, dans la salle d'exposition de l'Office de Tourisme et au café « The People ». Des conférences et des échanges avec les artistes sont prévus au long de ces 2 semaines (programmation en cours). Tous les espaces sont en accès gratuit ainsi que les manifestations.
Il en sera de même à Saint Marcellin et à la Baume d'Hostun où d'autres œuvres et artistes seront au rendez-vous.
Notre souhait est d'éveiller la curiosité des publics grands et petits.

La Comédie itinérante de Valence, créée il y a vingt ans, a permis à des spectacles d'aller à la rencontre de spectateurs toujours plus nombreux, dans une centaine de communes. Elle revient à Saint Jean avec son spectacle « Tünde » …

Tünde : La Comédie de Valence à la Parenthèse

Mardi 29 mars à 20h à la salle la Parenthèse

À quel point notre prénom détermine-t-il ce que l'on est ?
Le spectacle « Tünde » de la dramaturge éponyme démultiplie les existences possibles à partir de son prénom. L'auteure s'inspire de sa propre expérience pour composer une pièce où les malentendus phonétiques sont autant d'occasions de réinventer une identité, avant de basculer dans l'histoire d'un homme en exil qui change de prénom à chaque voyage…

Texte et mise en scène : Tünde Deak
Avec : Geoffrey Carey, Marie Rémond
Scénographie : Marc Lainé
Lumière : Kelig Le Bars
Durée estimée 75 mn ;

Tri des emballages : **on vous simplifie la vie !**

Depuis début octobre dans la Communauté de Communes du Royans Vercors, vous pouvez déposer ***tous vos emballages*** dans le bac de tri « jaune », celui du plastique !

La nouveauté : tous les emballages en plastique et les petits emballages métalliques sont maintenant recyclés et valorisés.

Tout est simplifié afin d'aider l'habitant à trier plus et mieux :

1/ Une question à vous poser : Est-ce un emballage (barquette de beurre, films plastique, blisters…) ou un objet (casserole, jouet, assiette casée…) ?

- réponse : « UN EMBALLAGE » : alors, il est à déposer dans le conteneur jaune destiné au tri !
- réponse : « UN OBJET » : alors, il est à apporter à la déchèterie.

2/ Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

3/ Déposez directement vos emballages non imbriqués dans le conteur de tri jaune et surtout pas dans un sac !

A recycler :

- Dans le bac de tri jaune : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée…
- Dans le conteneur à verre : emballages en verre.

Désormais, plus de doute : dans les 18 communes du canton, tous les emballages se trient !